



# Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA)



## Lettre d'information aux parents

### Qu'est ce que le BIA ?

Le BIA est un brevet national délivré conjointement par les ministères de l'éducation nationale, de l'équipement et des transports.

C'est un examen reconnu, de difficulté comparable à celle du brevet théorique de pilote privé (PPL) et qui sanctionne une culture générale dans le domaine de l'aéronautique et de l'espace.

On peut le passer dès l'âge de 13 ans, même si pour cet âge, il paraît très difficile.

Le BIA atteste d'un niveau de connaissances reconnu qui va faciliter le cursus de son détenteur :

- Enrichissement du Curriculum Vitae à destination des filières aéronautiques civiles ou militaires (pilote, contrôleur, ingénieur, technicien, mécanicien aéronautique, hôtesse/steward...)
- Bourses de la Fédération Française Aéronautique pour une formation de pilote ULM (15 ans), pilote planeur (16 ans) ou pilote avion (16-17 ans).

### Quel est le programme du BIA ? (Modules de connaissances)

Les connaissances nécessaires pour passer le BIA sont réparties en 6 modules :

- Etude des aéronefs et des engins spatiaux
- Aérodynamique, aérostatique et principes du vol
- Météorologie et aérologie
- Navigation, réglementation, sécurité des vols
- Histoire et culture de l'aéronautique et du spatial
- Anglais

### Qui peut suivre la formation ?

15 élèves en fin de 4<sup>ème</sup> seront sélectionnés parmi la liste des candidats après examen des candidatures par une commission de recrutement.

### Quand, où et comment se fait l'enseignement ?

La formation est dispensée au collège dès le début de la 3<sup>ème</sup> à raison de 2h00 par semaine non consécutives jusqu'à la présentation de l'examen fin mai. Elle est à la fois théorique et pratique.

M. DUPUIS et M. KALFOUN assurent chacun une heure de formation.

Une formation pratique sur simulateur de vol sera dispensée sur ces mêmes horaires.

### Combien ça coûte ?

Les cours théoriques et la pratique sur simulateur de vol au collège sont gratuits.

Une participation financière d'environ 100€ est demandée pour les vols de découverte avec l'aéroclub du Soleil. (Voir ci-après)

### En quoi consiste l'examen ?

L'examen dure 2h30 et se déroule durant la 2<sup>ème</sup> quinzaine de mai (date non encore définie). Il comporte 20 questions sous forme de QCM dans chacun des 6 modules de connaissances.

Une moyenne est réalisée à l'aide des 5 premiers modules à laquelle on ajoute les points supérieurs à 10 sur 20 à l'épreuve d'anglais.

Le diplôme est délivré aux candidats qui ont obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20.

### **Comment s'inscrire ?**

Pour inscrire votre enfant, vous devez :

- Remplir une lettre de motivation sous la forme d'un paragraphe d'une dizaine de lignes sur la fiche de candidature.
- Renvoyer le tout **avant le Vendredi 02 juin 2023**, délai de rigueur par courriel à : [ce.0132565t@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0132565t@ac-aix-marseille.fr)

Les formateurs examineront les candidatures sur la base des critères suivants : résultats scolaires (Mathématiques, Sciences Physiques, Technologie et Anglais) et motivation.

Lorsque le nombre de demandes est supérieur à l'effectif prévu, La Principale met en place une commission afin d'établir la liste des candidatures retenues. Les résultats vous seront communiqués aux alentours du 23 Juin.

### **Vols de découverte ?**

Deux mercredis après-midi seront consacrés à des vols réels à partir de l'aérodrome d'Aix les Milles. Chaque élève effectuera 2 vols de découverte d'une vingtaine de minutes dont un vol en place pilote sous la supervision d'un instructeur de vol, ceci afin de mettre en application pratique les connaissances acquises.

Le coût des vols de découverte (hors transport vers l'aérodrome) s'élève à 3000€.

1500€ sont pris en charge par la Fédération Française Aéronautique

1500€ sont à la charge des familles soit une participation financière d'environ 100€ par élève à payer par chèque libellé à l'ordre du Collège Jacques Monod.

### **Qui assure les déplacements ?**

Les 2 vols de découverte seront organisés sur la base d'Aix les Milles sur 2 mercredis après-midi.

**Les transports d'élève pour les vols et sur le centre d'examen du BIA seront organisés par les parents.**

Les formateurs BIA